



MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
AVIS PUBLIC
REPORT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE NOVEMBRE 2025

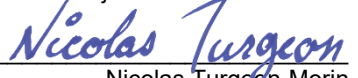
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

La municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge donne par la présente l'avis de report de la date de la tenue de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ignace-de-Stanbridge, prévue le 11 novembre 2025 dans le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de 2025 pour cause de coupure d'électricité sur une vaste portion du territoire municipal, dont la salle du conseil.

La date de la séance sera le **LUNDI 17 NOVEMBRE 2025**. La séance sera tenue au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge et débutera à 19h30.

DONNÉ À SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE, CE DOUZIÈME JOUR DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Copie certifiée conforme ce
12^e jour de novembre 2025


Nicolas Turgeon-Morin
Directeur général/greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Nicolas Turgeon-Morin, Directeur général greffier-trésorier, de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil CE DOUZIÈME JOUR DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ entre huit heures trente et dix-huit heures.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE DOUZIÈME JOUR DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ.


Nicolas Turgeon-Morin
Directeur général/greffier-trésorier